



# Tous en grève contre la politique d'AMCOR

**Les syndicats de l'ensemble des sites d'AMCOR France sont en cours de négociation pour l'augmentation des salaires.**

Cette année, l'indice INSEE, cheval de bataille de la direction du groupe AMCOR, est de moins 0,3% hors tabac. **Cela dit, il faudrait aussi que tous nos dirigeants ainsi que les actionnaires du CAC 40 utilisent le même indice pour calculer leurs augmentations de salaire.** Cela éviterait d'avoir des dirigeants qui bénéficient de salaires de plusieurs millions d'euros (+ les bonus) alors que ceux qui bossent dans les usines et qui font face au coronavirus pendant qu'ils sont tranquillement au chaud chez eux en télétravail, ne reçoivent que **les miettes des richesses qu'ils produisent !**

**Alors qu'ils n'ont rien perçu, ou presque, pendant la crise sanitaire les salariés exigent d'être récompensés de leurs efforts pendant cette crise !**

Voici la proposition de la direction en termes d'augmentation générale : 0,9 % AG, 0,3 % AI + 30 € de chèques vacances et 4cts € par trajet (ce qui représente pour 30 km aller-retour sur 20 jours une augmentation de 80 cts € par mois !)

**Pour la CGT c'est inacceptable et ces propositions sont bien loin des attentes et des besoins des salariées.**

Pour exemple : sur un salaire brut de 2 000 €, 0,9 % représente 18 € bruts, Notre pouvoir d'achat va encore continuer de baisser car des nombreuses augmentations nous attendent en 2021 : Les carburants, les assurances, le gaz, l'électricité etc... **L'INSEE prévoit pour 2021 une inflation au alentour de 1,6 %.**

Par contre pour le patronat tout va bien ! L'impôt sur les sociétés passede 28 % à 26,5 %. À cela s'ajoute la baisse des impôts de production, sans oublier la dernière du capitaine MACRON : **Transformer le CICE en exonération de cotisations.**

Avec la vente de la branche emballage « hospitalière » et les bénéfices attendus pour l'usine d'Argentan, nos principaux actionnaires (HSBC, BNP PARIBAS, GOLDMAN SACHS et consort) devraient être encore largement gâtés cette année. Belle perspective d'augmentation pour nos dirigeants !

Cher-e-s collègues, les augmentations qui ne viendront pas récompenser le travail des salarié-e-s de nos usines iront directement dans la poche de nos dirigeants et actionnaires. Par contre, ces mêmes exploiters n'hésiteront pas à nous faire payer les frais de groupe, qui ont augmentés de 150 000 € cette année, alors que seulement 1 % de la masse salariale des salarié-e-s de Barbezieux ne représente, sur un an, que 40 000 € (cotisations sociales incluses).

**La CGT, avec les experts qu'elle a mandatés, dénoncent depuis des années des frais de groupe trop élevés.**

Pour toutes ces raisons, la CGT appelle l'ensemble des salarié-e-s d'AMCOR à suivre les mouvements de grève d'une heure et demi par faction en organisant des assemblées du personnel dès le vendredi 26 février 11 h 00. Ces mouvements de grève qui se poursuivront le lundi 1<sup>er</sup> mars, pour aboutir, les jours suivants, à une grève illimitée sur les heures complémentaires et supplémentaires.

**En journée la grève se déroulera de 11h00 à 12h30 puis de 18h30 à 20h00.  
La nuit, elle s'effectuera de 3h30 à 5h00.**

L'objectif poursuivi par la CGT est d'obtenir des augmentations de salaire qui correspondent réellement aux besoins des salarié-e-s afin de leur permettre de vivre décemment de leur travail.

**Le collectif syndical CGT France**